

Fiche - SALAIRE - POUVOIR D'ACHAT (FÉVRIER 2014)

Union
Générale des
Fédérations de
Fonctionnaires

la
cgt

www.ugff.cgt.fr

FICHE

Augmenter les salaires et le pouvoir d'achat : c'est juste, possible et urgent !

Un état des lieux alarmant :

La situation des salaires, de la grille indiciaire et des déroulements de carrière dans la Fonction publique atteint des sommets dans le catastrophique.

En dépit de la réforme de la catégorie C vantée et mise en œuvre par le gouvernement, au 1^{er} février 2014, le salaire minimum de la Fonction publique ne se situe qu'à 1,2 % au-dessus du SMIC.

L'agent recruté à ce niveau, au bout de **10 ans** de carrière, verra son salaire net mensuel ne progresser que de **25 euros**, en étant pourtant passé du **1^{er} au 6^{ème} échelon**.

Guère plus mirobolante est la situation de la catégorie B puisque, au 1^{er} février 2014 (toujours en conséquence de la réforme évoquée ci-dessus), son niveau de recrutement se situera à **2,8 %** au dessus du SMIC et que, en **5 ans** de carrière, le gain mensuel net sera inférieur à **50 euros**.

Enfin, pour la catégorie A, le recrutement s'effectue à **11,5 %** au-dessus du SMIC. Rappelons encore une fois qu'il se situait à **75 %** il y a moins de **30 ans** de cela.

Ce tableau est strictement éloquent. Il démontre que, alors que les qualifications se sont notoirement élevées, les salaires et les carrières sont en chute libre.

C'est même à un véritable phénomène de précarisation auquel on est confronté lorsque que l'on sait que plus d'1 million d'agents a des traitements compris entre le SMIC et le SMIC + 5 % et que des dizaines de milliers d'entre eux, employés sur des temps incomplets imposés, ne perçoivent qu'une fraction du SMIC !

L'enjeu central : la valeur du point

Cette situation est tout sauf le fait du hasard.

Pour l'essentiel, elle est la conséquence d'une politique salariale qui fait augmenter la valeur du point moins vite que l'inflation.

Depuis 1984, début de cette politique dite de « désindexation », la valeur du point a perdu **29 %** par rapport à l'Indice des Prix à la Consommation.

Mais, cette chute ne fait que s'accélérer ces dernières années.

Ainsi, si de 1984 à 2006 inclus, le décrochage annuel moyen était de **1,17 %**, depuis 2007 (l'élection de Sarkozy) et jusqu'à aujourd'hui, il est passé à **1,35 %** par an. Et si on se concentre sur la période depuis laquelle le gel a purement et simplement été décrété (juillet 2010), la perte sèche est de **1,69 %** par an.



En bas de la feuille de paie, c'est encore moins :

Non seulement, nos salaires de base sont en chute libre et nos carrières sont écrasées, mais il faut également faire face à des ponctions supplémentaires.

Ça a commencé, en 2005, par la mise en place du Régime Additionnel de la Fonction publique, système de retraite par capitalisation. Ce dispositif, hautement condamnable dans son principe, ôte en moyenne **1 %** du net à payer aux fonctionnaires par le biais de sa cotisation.

Depuis 2011, sous couvert d'équité avec les salariés du privé, nous devons faire face à une augmentation de la cotisation de pension civile qui, au début 2014, atteint déjà **1,08 %**.

Depuis 2013, nouvelle majoration, au nom cette fois des carrières longues, qui, au 1^{er} janvier 2014, atteint **0,15 %**.

Et enfin, au titre de l'augmentation générale des cotisations salariales initiée par François Hollande et Jean-Marc Ayrault, c'est une nouvelle ponction de **0,06 %** qui est intervenue le 1^{er} janvier 2014.

Au total donc, ce sont **2,29 %** de prélèvements supplémentaires qui, en plus du décrochage de la valeur du point, viennent ponctionner notre pouvoir d'achat.



Augmenter les salaires et les pensions : c'est possible

Rappelons d'abord une vérité première : la crise, c'est celle du système capitaliste. C'est bien la course folle aux profits qui l'a provoquée.

Pour la CGT, il n'est donc pas question d'accepter que ce soit la majorité des salariés qui en fasse les frais ; pas davantage les agents de la Fonction publique qui n'ont pas à être sacrifiés sur l'autel de la résorption de la dette publique.

En tout état de cause, lorsqu'on le rapporte au Produit Intérieur Brut, l'ensemble constitué par les traitements, primes et pensions des 3 versants de la Fonction publique a baissé ces dernières années.

Ainsi, de 1998 à 2008, sa part est passée de 13,7 % à 12,8 % (soit, en valeur actuelle, une baisse d'environ 20 milliards d'euros !).

Et si, en 2012, cette part est remontée à 13,2 %, ce n'est évidemment dû qu'à l'effet de la crise et au tassement du PIB (si la croissance s'était simplement maintenue à 1 % de moyenne annuelle, elle ne représenterait plus que 12,5 % du PIB).

Enfin, rappelons par exemple, qu'augmenter la valeur du point de 5%, c'est faire rentrer **600 millions d'euros** de cotisations salariales supplémentaires pour la seule assurance maladie.